



Direction Culturelle,
animations locales et seniors

Tél : 01 34 25 42 31

Fax : 01 34 25 44 90

Courriel : d.jouaudeauverger@ville-osny.fr

Osny, le 30 AVR. 2016

Mlle Natacha PANDIKIAN
Présidente de l' Association Salséros'ny
Mme Nathalie FAUGERE
Présidente de l' Association Les Tiags en Folie

OBJET : Consignes de sécurité

Dossier suivi par : D.Jouaud-Duverger

Réf : DJD – 018/04/2016

*Merci de rappeler nos références
dans toute correspondance*

Mesdames les Présidentes,

Le préau de l'école Lameth est mis à la disposition de votre association pour des activités se déroulant en soirée, l'accès se fait par la porte principale de l'école, assez éloignée du préau, ce qui ne permet pas une surveillance des accès.

Aussi, je vous demanderai de bien vouloir respecter strictement les consignes suivantes, surtout en cette période d'état d'urgence et de Plan Vigipirate au niveau « alerte attentat » :

- Le responsable de l'association ouvre la porte d'entrée située sur le parvis et désactive l'alarme.
- Il fait entrer l'ensemble des adhérents et referme immédiatement à clé la porte d'entrée ou il laisse une personne pour attendre les retardataires. Cette dernière refermera alors la porte à clé au démarrage de l'activité.

La porte d'entrée de l'école ne doit jamais restée ouverte sans surveillance

- A la fin de l'activité, la même prudence s'impose et vous veillerez à bien remettre le bâtiment sous alarme.

Par ailleurs, vous avez accès au préau et aux sanitaires mais l'accès aux salles de classes est strictement interdit.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter très strictement ces consignes.

Je vous prie de croire, Mesdames les Présidentes, en l'expression de mes salutations distinguées.



Le Conseiller municipal délégué
A la vie associative et à l'animation locale

Jean-Marc Chailliou